

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VITRY-LE-FRANCOIS  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE  
29 BOULEVARD CARNOT  
51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Direction générale des Finances publiques  
Centre des Finances publiques de Vitry-le-François  
Service de Gestion Comptable  
29 boulevard Carnot  
51300 VITRY-LE-FRANCOIS  
Téléphone : 03 26 74 65 04  
Mél. : sgc.vitry-le-francois@dgifp.finances.gouv.fr

M LE MAIRE

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
51120 SEZANNE

POUR NOUS JOINDRE :

03 26 74 65 04

Vitry Le François, le 30/11/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la nomenclature M57 par la commune de Sézanne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public,  
Annick MENARD

